

La Fondation Centre ASI remplit une mission fondamentale dans le domaine de l'intégration des personnes présentant un handicap. A cet effet, elle met à disposition des structures destinées à l'accueil quotidien ou permanent de personnes handicapées en leur offrant des prestations individuelles conformes à leurs besoins. L'action menée par l'organisation se fonde sur les principes de valorisation du rôle social de la personne handicapée, son droit à l'autonomie et à l'intégration sociale, son développement et son mieux-être personnel.

Les activités de la Fondation sont constituées par la double mission :

- D'offrir des places de travail adaptées conformes aux principes susmentionnés et assurant le développement de la personne et de ses compétences professionnelles d'une part tout en garantissant les mesures de sécurité nécessaires. Les structures professionnelles, l'organisation des ateliers et des travaux qui y sont effectués reflètent une image valorisante des personnes handicapées.
- De mettre à disposition des lieux de vie permanents répondant à des besoins et à des critères individuels conformes à la mission fondamentale. Les lieux de vie sociale (foyer, appartements) sont organisés en petites unités favorisant le développement des compétences personnelles, le respect de la vie privée et de l'intimité, donnant ainsi une image valorisante de la personne.

Pour réaliser sa mission, la Fondation Centre ASI intègre une démarche qualité répondant aux exigences du référentiel ISO 9001 et aux exigences normatives, réglementaires et légales en vigueur régissant ses activités.

Sa politique qualité s'articule autour des principes suivants :

- La satisfaction des clients internes et externes en améliorant et en adaptant les prestations.
- L'implication et la motivation des collaborateurs, par une gestion RH efficace et en offrant les moyens et les conditions de travail nécessaires.
- L'amélioration continue de la performance de l'ensemble des processus, via une organisation efficace mettant en évidence l'harmonisation des procédures et des méthodes de travail.

Afin de permettre l'application des principes de la politique qualité, la Direction s'engage à assurer :

- L'écoute des clients, des collaborateurs et des parties intéressées, en développant une communication efficace permettant d'améliorer le positionnement de la Fondation dans son environnement social et économique.
- La formation et la sensibilisation des collaborateurs en les responsabilisant et en les impliquant dans l'amélioration continue du Système de Management Qualité.
- L'évaluation régulière de l'efficacité du Système de Management Qualité par la tenue régulière de revues de Direction et par le suivi d'indicateurs de performance et de gestion adaptés.

La Direction s'engage à mettre les moyens et ressources nécessaires à disposition afin d'assurer que toutes les exigences soient respectées et que toute opportunité d'amélioration soit identifiée et planifiée. La mise en place d'une telle organisation est l'affaire de tous. La Direction exige la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble du personnel pour assurer le succès et la pérennité de la démarche, ainsi que l'amélioration de l'image de la Fondation Centre ASI.



Thierry Jost
Directeur